

« Une vision qui ne s'accompagne pas d'actions n'est qu'un rêve. Une action qui ne découle pas d'une vision c'est du temps perdu. Une vision suivie d'action peut changer le monde ».

Nelson Mandela

Préambule

La Fondation St-Barthélemy accompagne des personnes adultes en situation de handicap dans la réalisation de leur projet de vie. Par son action, elle favorise leur participation sociale, culturelle et civique. En ce sens, elle est une actrice incontournable du développement d'une société plus inclusive contribuant au bien commun.

Selon Victor Hugo, « l'avenir est une porte dont la clé est le passé ». Par la réalisation des objectifs contenus dans sa Vision 2020, la fondation a réalisé une étape importante dans son évolution tout en tenant compte de ses expériences passées. Elle peut désormais se projeter dans un "à venir" moderne imprégné par les trois valeurs qui guident son action, **RESPECT, ÉQUITÉ et SOLIDARITÉ.**

CE QUE NOUS VISIONS

Dans cette perspective et en tenant compte de sa situation actuelle, la Fondation St-Barthélemy vise à valoriser ses compétences et ses savoir-faire en se basant sur trois axes principaux de développement.

1. RÉALISER ENSEMBLE

La Fondation contribue à la réduction de toutes formes d'obstacles limitant l'accès à l'exercice des droits personnels et/ou communautaires, au travail, aux loisirs, à la vie privée et sociale, à la communication, aux choix personnels, à la sexualité et à la diminution de tout autre élément interférant avec le développement du projet de vie souhaité et le bien-être recherché des personnes accompagnées.

2. TRAVAILLER ENSEMBLE

La Fondation considère l'ensemble des collaborateur-trice-s comme étant expert-e-s dans les domaines pour lesquels ils/elles sont formé-e-s et engagé-e-s. Elle favorise la collaboration, l'auto responsabilisation et la relation de confiance, soutient l'innovation audacieuse, considère l'erreur comme une opportunité de progrès. A ce titre, elle adopte une posture bienveillante, humble, accessible, présente et disponible, à l'écoute des idées et besoins, dynamique et consensuelle. Elle communique avec chacun-e dans un esprit d'ouverture, d'honnêteté et d'authenticité.

3. EXISTER ENSEMBLE

La Fondation entretient et développe des contacts étroits, des échanges constructifs et des rapports de confiance avec l'ensemble des personnes qui compose son réseau : résident-e-s et leurs proches, collaborateur-trice-s, entreprises, autorités politiques, etc., ceci dans le but de rendre visible et de valoriser son expertise, ses savoir-faire ou encore les compétences des personnes qu'elle accompagne au quotidien.

LES LIGNES DIRECTRICES

Pour **réaliser ensemble**, la Fondation s'engage à :

- Se donner les moyens de respecter la Convention relative aux droits des personnes handicapées (CDPH) par l'implication de professionnel-le-s compétent-e-s, capables d'identifier leurs besoins, leurs habitudes de vie et réduire les obstacles en se référant au processus de production du handicap (PPH).
- Actualiser en continu l'ensemble de ses prestations en tenant compte de l'évolution des besoins des personnes accueillies, de leurs aspirations et de leurs choix personnels, mais également du contexte social, culturel et économique.
- Améliorer la qualité de vie des résident-e-s en adaptant les bâtiments et les infrastructures dans un esprit de développement durable.

Pour **travailler ensemble**, la Fondation s'engage à :

- Développer et entretenir un état d'esprit collaboratif en offrant des espaces individuels et collectifs de communication favorables aux relations de confiance, respectueux des idées et convictions de chacun-e et dans lesquels la parole est libérée.
- Décloisonner les collaborations inter-secteurs au service d'une mission commune pour laquelle chacun-e est indispensable et engagé-e.
- Porter une attention à l'équilibre, la cohésion et la dynamique de travail des équipes. Les collaborations sont empreintes d'humanité et de bienveillance.
- Encourager la responsabilisation et la prise d'initiative en reconnaissant les compétences individuelles et collectives.
- Promouvoir la formation continue en offrant un programme de formations internes et externes.
- Soutenir toute démarche visant l'échange de savoirs et de compétences dans un esprit d'intelligence collective.

Pour **exister ensemble**, la Fondation s'engage à :

- Rendre visible et valoriser ses savoir-faire entre-autres par les technologies numériques, la participation à des groupes de travail cantonaux ou associatifs et à diverses activités régionales.
- Développer ses partenariats interinstitutionnels afin de gagner en rapidité et en agilité dans l'adaptation des réponses aux nouveaux besoins et favoriser l'échange des bonnes pratiques.
- Favoriser le développement des réseaux des résident-e-s et dans ce sens rendre la Fondation visible et accessible dans sa participation active au développement d'une société plus inclusive.

Adoptée par le Conseil de Fondation, le 6 décembre 2021

Version 3 : Correction du nom de la fondation suite au changement de raison sociale